



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 16 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VIALA D. - VERNHES - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DELOUVRIER - GALZIN - LENCOU - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

M. Olivier DUVAL a donné procuration à Mme Catherine RABOU.

N° 2019/43

**Objet : Détermination et affectation du résultat de l'exercice 2018  
sur la gestion de l'exercice 2019  
(Annule et remplace la délibération n°2019/20 du 19/03/2019)**

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que suite à l'approbation du Compte Administratif 2018, les besoins en investissement de chaque Budget ont été évalués et il s'avère qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de l'exercice 2018 sur la gestion de l'exercice 2019.

**Pour le Budget Principal, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		<b>1 670 988,26 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=		9 024,25 €	
en dépense Chapitre 23	=		780 281,03 €	
au 31/12/2018 Divers	=		70 803,63 €	
	Total =		860 108,91 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=		2 531 097,17 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=		160 000,00 €	
en recette Chapitre 13	=		780 041,00 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=		200 000,00 €	
Divers	=			
	TOTAL =		1 140 041, 00 €	(R2)

TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=	
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	1 391 056,17 €
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>		
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	74 718,96 €
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	2 001 598,12 €
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	2 076 317,08 €
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>		
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	1 391 056,17 €
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	685 260,91 €

**Pour le Budget Annexe Ordures Ménagères, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	120 423,76 €	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=	0 €	
en dépense Chapitre 23	=	0 €	
au 31/12/2018 Divers	=	0 €	
Total	=	0 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=	120 423,76 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=	0 €	
en recette Chapitre 13	=	0 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=		
Divers	=		
TOTAL	=	0 €	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=	0 €	(R4)
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	120 423,76 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>			
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	- 224 426,84 €	
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	730 345,63 €	
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	505 918,79 €	
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>			
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	120 423,76 €	
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	385 495,03 €	

**Pour le Budget Annexe Voirie, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		<b>760 987,72 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=		10 000,00 €	
en dépense Chapitre 23	=		264 000,00 €	
au 31/12/2018 Divers	=		0 €	
		Total =	274 000,00 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=		1 034 987,72 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=		0 €	
en recette Chapitre 13	=		0 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=			
Divers	=			
		TOTAL =	0 €	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=		0 €	(R4)
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=		1 034 987,72 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>				
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=		477 324,72 €	
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=		337 643,20 €	
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=		814 967,92 €	
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>				
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=		<b>814 967,92 €</b>	
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=		<b>0 €</b>	

**Pour le Budget Annexe ALSH, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		<b>0 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=			
en dépense Chapitre 23	=		337,68 €	
au 31/12/2018 Divers	=		0 €	
		Total =	337,68 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=		337,68 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=		6 181,24 €	(R1)

Restes à réaliser	Chapitre 10	=		
en recette	Chapitre 13	=	0 €	
au 31/12/2018	Chapitre 16	=		
	Divers	=		
	TOTAL	=	0 €	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)		=	6 181,24 €	(R4)
	BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	0 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>				
	Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	- 214,44 €	
	Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	902,14 €	
	RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	687,70 €	
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>				
	Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	0 €	
	Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	687,70 €	

**Pour le Budget Annexe Crèches, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	20 350,21 €	(D1)	
Restes à réaliser	Chapitre 21	=		
en dépense	Chapitre 23	=	0 €	
au 31/12/2018	Divers	=	0 €	
	Total	=	0 € (D2)	
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)		=	20 350,21 € (D4)	
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018		=	0 € (R1)	
Restes à réaliser	Chapitre 10	=	0 €	
en recette	Chapitre 13	=	3 000,00 €	
au 31/12/2018	Chapitre 16	=	3 800,00 €	
	Divers	=		
	TOTAL	=	6 800,00 € (R2)	
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)		=	6 800,00 € (R4)	
	BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	13 550,21 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>				
	Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	18 969,56 €	
	Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	49 026,90 €	
	RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	67 996,46 €	

**Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	<b>13 550,21 €</b>
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	<b>54 446,25 €</b>

**Pour le Budget Annexe Office de Tourisme, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	<b>17 288,27 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=	1 034,00 €	
en dépense Chapitre 23	=	100 000,00 €	
au 31/12/2018 Divers	=	0 €	
Total	=	101 034,00 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=	118 322,27 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=	2 600,00 €	
en recette Chapitre 13	=	0 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=		
Divers	=		
TOTAL	=	2 600,00 €	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=	2 600,00 €	(R4)
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	115 722,27 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>			
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	124 172,99 €	
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	55 054,24 €	
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	179 227,23 €	
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>			
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	<b>115 722,27 €</b>	
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	<b>63 504,96 €</b>	

**Pour le Budget Annexe Aquaval, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	<b>846 842,04 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=	0 €	
en dépense Chapitre 23	=	346,46 €	
au 31/12/2018 Divers	=	0 €	

	Total =		
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=	847 188,50 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=	0 €	
en recette Chapitre 13	=	0 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=		
Divers	=		
TOTAL	=	0 €	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=	0 €	(R4)
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	847 188,50 €	
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>			
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	53 248,68 €	
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	874 025,68€	
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	927 274,36 €	
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>			
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	<b>847 188,50 €</b>	
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	<b>80 085,86 €</b>	

**Pour le Budget Annexe Réseau d'Écoles, les besoins de la section d'investissement sont évalués selon le schéma ci-dessous :**

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	<b>20 813,71 €</b>	(D1)
Restes à réaliser Chapitre 21	=		
en dépense Chapitre 23	=	0 €	
au 31/12/2018 Divers	=	0 €	
Total	=	0 €	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D1+D2)	=	20 813,71 €	(D4)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018	=	0 €	(R1)
Restes à réaliser Chapitre 10	=	0 €	
en recette Chapitre 13	=	0 €	
au 31/12/2018 Chapitre 16	=		
Divers	=		
TOTAL	=	0 €	(R2)

TOTAL DES RECETTES (R1+R2)	=	
BESOIN DE FINANCEMENT (D4-R4)	=	20 813,71 €
<b>Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2018</b>		
Résultat comptable de l'exercice 2018 (C/12)	=	- 677,09 €
Résultat antérieur reporté (C/110 + C119)	=	25 297,79 €
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	=	24 620,70 €
<b>Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :</b>		
Excédent de fonctionnement capitalisé à inscrire au C/1068 du budget 2019	=	<b>20 813,71 €</b>
Report à nouveau (C/11 de la balance) à inscrire ligne 002 du budget 2019	=	<b>3 806,99 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte la détermination et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 sur la gestion de l'exercice 2019 pour le Budget Principal et les différents Budgets Annexes (Ordures Ménagères, Voirie, ALSH, Crèches, Office de Tourisme, Aquaval et Réseau d'Ecoles), comme indiquées ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 19 avril 2019.



Le Président,

Raymond GARDELLE

